🔹 caf•fr

Mes démarches

A transmettre

Accessibilité

A consulter

Déclarer un changement professionnel

Je dois déclarer tout changement à ma Caf pour adapter mes droits à ma situation. Je peux déclarer ma nouvelle situation professionnelle directement depuis l'appli Caf – Mon Compte.



2 Je clique ensuite sur l'onglet « À consulter ».